

EASY HOME

Riviera

French Riviera Luxury Properties

PRESTATIONS	HONORAIRES
Vente d'un terrain	10 % TTC du prix net vendeur
Vente d'un commerce	10 % TTC du prix net vendeur
Vente d'une villa / d'un appartement d'une valeur inférieure ou égale à 150 000 euros	8 % TTC du prix net vendeur
Vente d'une villa / d'un appartement d'une valeur supérieure à 150 000 euros	6 % TTC du prix net vendeur

Les montants s'entendent sur un prix net vendeur de 20 %

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat établi.

Les honoraires sont immédiatement exigibles, le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

La commission d'agence est incluse dans le prix de vente affiché. Elle comprend les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

**SARL au capital de 30000 euros - Immatriculée sous le numéro 445 205 495 RCS CANNES
CPI 0605 2017 000 016 401 délivrée par la CCI de Nice
Garantie QBE de 110 000 euros.**